

PAR COURRIEL

Le 23 janvier 2019

Objet : **Demande d'accès aux documents**  
N/📁 : **AC-2019-153**

---

Monsieur,

En date du 22 janvier 2019, nous avons reçu votre demande d'accès, laquelle vise à obtenir une copie du procès-verbal de la conférence préparatoire tenue dans le dossier C-2017-5044-2.

Après vérification, nous vous informons que le Comité de déontologie policière détient un dossier correspondant à votre demande.

Ainsi, vous trouverez jointe à la présente une copie du procès-verbal demandé, lequel peut vous être communiqué en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1).

Enfin, nous vous informons que vous pouvez demander une révision de la présente décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez également ci-joint un avis relatif à l'exercice de ce recours.

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

*(s) Isabelle Côté*

**Isabelle Côté, avocate**

Conseillère juridique

Responsable de l'accès aux documents des  
organismes publics et de la protection des renseignements personnels

Pièces jointes : Procès-verbal et avis de recours